

ASAC-FAPES dévoile des performances allant jusqu'à +8.35% net* en 2024, pour les gestions pilotées du contrat d'assurance vie ERMG Évolution, assuré par Generali Vie

Depuis 2018, ASAC-FAPES propose, à travers son contrat d'assurance vie ERMG Évolution, un mandat de gestion pilotée qui se distingue par les conseils apportés à l'assureur par trois gérants distincts :

- Edmond de Rothschild AM pour l'orientation « Prudent » ;
- DNCA Finance pour l'orientation « Équilibre » ;
- La Financière de l'Echiquier pour l'orientation « Carte Blanche ».

Les performances sur le profil « Prudent » délégué à Edmond de Rothschild AM, sont de : + 5.51% en 2024, +7.50% en 2023 et +5.90% sur 5 ans

La gestion de l'orientation du profil « Prudent » repose sur une allocation en organismes de placements collectifs (OPC). L'exposition aux marchés actions françaises et internationales représente au maximum 30 % de l'actif net, le solde étant investi en supports à dominante taux, principalement haut rendement ou flexibles obligataires, ou diversifiés pour une prise de risque contenue.

Performance annuelle des différents profils :

	Performance 2024	Performance 2023	Performance glissante sur 3 ans	Performance glissante sur 5 ans
Prudent, Edmond de Rothschild	5.51%	7.50%	-2.85%	5.90%
Équilibre, DNCA Investments	8.35%	8.61%	0.79%	13.77%
Carte Blanche, La financière de l'échiquier	5.50%	12.20%	0,79%	18,41%

« Les performances des placements affichent des résultats globalement positifs, avec des variations significatives selon les profils d'investissement. Les profils les plus offensifs, investis majoritairement en actions, tirent partis de la hausse des marchés boursiers, analyse Eric Müller-Borle, Président de l'ASAC-FAPES. Il est toutefois essentiel de rappeler que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs et que le choix d'une gestion pilotée doit être réfléchi au regard de plusieurs critères : ses convictions personnelles, sa tolérance au risque, mais également son horizon de placement. Enfin, il faut être également attentif aux coûts de son contrat : peu de frais, c'est plus de rendement pour son épargne ! ».

ERMG Évolution peut être souscrit à partir de 500€ de versement initial. L'adhérent peut ensuite alimenter le contrat par le biais de versements libres ou de versements mensuels programmés dès 100€.

** net de frais annuels de gestion des contrats (hors prélèvements sociaux et fiscaux) ainsi que de frais de mandat*

Avant d'investir

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

À propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4.5 Milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

www.asac-fapes.fr

Contacts presse - Agence FARGO

Céline CLAMOUR : cclamour@fargo.agency - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo.agency - 06 16 83 45 18